

**Réunion du bureau
8 mars 2017**

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : MM. Georges Ceccaldi, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Gérard Seitz, Michel Spindler, Jacky Thiébaud, Jean-Marie Thiriet, Francis Willig.

Assistent : MM. Guy Antoine, Ilan Blindermann (directeur général), Hervé Cantiani, Gérard Cassegrain, Bernard Gibaru, Hubert Goetz, Florent Gosselin (directeur), Patrice Grethen (directeur technique régional), Christophe Marie (représentant des clubs nationaux), Philippe Paulet, Christophe Sollner, Frédéric Varais (directeur administratif et financier).

Excusé : M. Marc Hoog.

Informations du président

Monsieur Albert Gemmrich revient sur les moments d'échanges constructifs et les différents thèmes abordés au cours de la réunion qui s'est déroulée le 28 février 2017 dans les Vosges, en présence des huit présidents de district (M. Cantiani de la Meuse étant excusé).

- **FAFA** : maintien des montants et définition de la politique régionale.

- **Le bénévolat** : reconnaissance et aide.

- **L'organisation de l'équipe technique régionale et la place du conseiller départemental en football d'animation** : réflexion régionale à mener avec l'aide du directeur technique régional en suivant les directives de la direction technique nationale.

Poursuivant son intervention, le président fait part à ses collègues du bureau de la **nouvelle politique régionale sportive du conseil régional** qui se décline en six dispositifs (plaquette remise en séance) :

1. Soutien aux manifestations sportives : seulement deux manifestations par discipline et par an pourront être aidées par la Région.

2. Soutien aux sportifs de haut-niveau avec une réflexion du conseil régional sur le versement de l'aide financière, soit directement aux familles des licenciés des pôles ou soit maintien du versement aux structures labellisées.

3. Soutien aux clubs de haut-niveau à compter de la saison 2017-2018 avec une inquiétude pour le futur « National 3 » (ex CFA 2) qui serait considéré comme un niveau régional et non plus national. Monsieur Albert Gemmrich va rapidement solliciter un entretien avec M. Jean-Paul Omeyer par courrier pour aborder ce point spécifique.

4. Soutien aux ligues et comités sportifs régionaux : les conventions signées avec les trois anciennes ligues sont valables jusqu'à fin décembre 2017. Entre septembre et décembre 2017, la ligue sera auditionnée pour présenter son projet de développement qui sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 4 ans, avec un suivi annuel.

5. Soutien aux investissements sportifs.

6. Soutien à l'acquisition de matériel sportif.

Le budget pour le sport des trois anciens dispositifs est de 15,7 millions d'euros, répartis de la façon suivante ; 48% aux clubs de haut-niveau, 19 % aux ligues régionales, 13 % aux manifestations sportives, 12 % aux investissements et 8 % aux sportifs de haut-niveau.

Carnet

Le bureau du comité directeur, informé par son président du **décès** :

- De M. Raymond Kopa, ancien joueur de l'équipe de France et du Stade de Reims,
- De M. Jean Verbeke, ancien vice-président de la Fédération Française de Football et ancien président de la Ligue de Paris-Ile-de-France.

Territoire alsacien

- De la mère de M^{me} Béatrice Delattre, secrétaire au conseil d'administration de la MARS et grand-mère de M. Laurent Delattre, membre de la cellule des formateurs.

Territoire lorrain

- De M. Gabriel Spahn, ancien membre de commission du district mosellan,
- De M. Bernard Paquotte, membre de commission du district de Meurthe-et-Moselle,
- Du Dr Samir Allam, membre de commission du district de la Meuse,
- Du fils de M. Patrick Austasie, membre de commission du district de Meurthe-et-Moselle,
- Du grand-père d'Olivier Lefebvre, salarié du district de Meurthe-et-Moselle,
- De M. Florian Quiterio, licencié au FC Eloyes,

renouvelle ses plus sincères condoléances et ses sentiments de sympathie attristée à leurs familles.

Le bureau du comité directeur adresse des messages de soutien et des vœux de **prompt rétablissement** :

- A M. Jonathan Wagner, licencié à l'US Nousseviller,
- A M. Yohan Duby, licencié à l'UL Rombas.

Le bureau du comité directeur prend note des **remerciements** formulés par :

- M^{me} Anne-Marie Rachel,
- M. Olivier Lefebvre,
- M^{me} Delphine Kreutzer,
- La famille Spahn.

Le bureau du comité directeur adresse ses plus chaleureuses **félicitations** :

- A M. Hervé Cantiani pour sa brillante élection au bureau du collège des présidents de districts,
- A M. Edgar Barenton, arbitre du territoire lorrain, pour l'obtention du trophée « FCAM/CNOSF/Ministère des sports 2016 » de l'arbitrage (catégorie Elite),
- A l'IR2F pour l'obtention de la certification de conformité en formation professionnelle,
- Au club du Sporting Strasbourg Futsal qui est encore qualifié pour la coupe nationale de futsal.

Adoption du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 8 février 2017

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le bureau adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du comité directeur qui s'est déroulée le 8 février 2017 à Troyes.

Coupe du monde féminine 2019 : présentation du dossier à la FFF, composition des délégations champardennaise et lorraine

Monsieur Georges Ceccaldi rappelle que deux métropoles situées sur le territoire de la Ligue du Grand Est sont candidates à l'organisation de la Coupe du monde féminine 2019. Il s'agit des villes de Nancy et de Reims qui espèrent faire partie des huit ou neuf retenues et qui auront la chance d'accueillir cette magnifique compétition qui comptera 52 rencontres.

Onze villes ont déposé des dossiers de candidature ; Auxerre, Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice, Paris, Reims, Rennes et Valenciennes. Le 24 mars 2017 au siège de la fédération, nos collectivités, accompagnées des représentants de la Ligue du Grand Est, présenteront leurs dossiers à 10 heures pour Reims et à 14 heures pour Nancy. La délégation du territoire lorrain sera constituée de cinq représentants de la métropole du Grand Nancy, d'un représentant de l'AS Nancy Lorraine, de Messieurs Gemmrich, Lopez, Thiriet et de Mademoiselle Lefèvre. Pour la constitution de la délégation du territoire champardennais, des contacts sont actuellement en cours avec la municipalité de Reims.

Etat des lieux des commissions sur les trois territoires

Le secrétaire général, Monsieur Georges Ceccaldi, présente un état des lieux des appellations des départements et des commissions qui existaient dans les anciennes ligues. La simple vision de ce document permet de constater la diversité et la multiplicité des commissions actuelles et de mesurer le travail à effectuer pour la mise en place de notre nouvelle organisation dès le début de la saison 2017-2018. Une proposition sera présentée au prochain comité directeur prévu le 12 avril 2017.

Arbitrage

Intervention de Monsieur Philippe Paulet qui sollicite l'implantation par site d'un référent salarié.

Pris note de cette demande qui nécessite une étude approfondie au regard d'une part, des fiches de poste et d'autre part, sur le plan financier.

Pôles de compétences par établissement

Monsieur Ilan Blindermann présente un document, déjà exposé au comité de pilotage chargé de la mise en place de la réforme territoriale, qui fait état des personnes salariées à la Ligue du Grand Est de Football. Ce document n'est pas un organigramme, mais simplement une cartographie actuelle des métiers et de l'organisation des services au sein de nos trois établissements.

La direction générale comptera un directeur général (M. Blindermann), un directeur administratif et financier (M. Varais) et un directeur projets et services aux clubs (M. Gosselin), chaque directeur restant le responsable de son établissement (personnel) et le référent sur son ancien secteur (districts et clubs).

Dans le même ordre d'idée, il est affirmé que les élus et salariés des établissements de Champigneulle, Reims et Strasbourg, restent en tant qu'instances territoriales points de contacts avec leurs districts et leurs clubs.

Suite à une réunion qui s'est déroulée le 27 février 2017, les trois directeurs proposent, aux membres du bureau, les pôles de compétences suivants par établissement :

. *Champagneulle* : pôle comptable, pôle technique (DTR), pôle arbitrage (DTRA), le secrétariat général et « l'Institut régional de formation du football ».

. *Reims* : pôle terrains et FAFA, pôle formation des dirigeants et formateurs

. *Strasbourg* : pôle juridique (licences, assurances, contentieux), pôle compétitions.

Il reste encore certains pôles à affecter ; ils seront étudiés ultérieurement.

Le bureau valide à l'unanimité ces propositions.

Le groupe de travail chargé des ressources humaines, dont font partie le trésorier général, Monsieur Michel Spindler et les trois directeurs, réfléchit également sur une harmonisation des us et coutumes pratiqués dans chaque établissement. Ce groupe a jusqu'au mois de janvier 2018 pour négocier un accord avec les représentants du personnel qui seront prochainement élus par les salariés de la LGEF (Délégation Unique du Personnel). L'accompagnement du personnel aux changements est aussi une préoccupation importante pour ce groupe de travail qui projette d'organiser une journée (fin avril 2017) afin de présenter aux salariés les grands axes de la future organisation et les faire travailler ensemble pour mener une réflexion sur la répartition des tâches entre les salariés d'un même service. Un cabinet RH désigné par la fédération pourrait nous accompagner dans l'organisation de cette journée, et pour tout ce qui reste à mettre en place après la réforme territoriale.

Précision faite que les structures actuelles au sein des établissements (licences, compétitions, informatique) sont préservées et ne sont soumises à aucune hiérarchie entre elles pour le moment.

Point sur les propositions des assurances

Suite à un appel d'offres lancé auprès de plusieurs compagnies d'assurances (individuelle accident, responsabilité civile, protection juridique, assistance-rapatriement, dommages aux biens, flotte automobile), Messieurs Michel Spindler et Hubert Goetz présentent aux membres du bureau un document précis sur les différentes propositions que nous avons reçues à ce jour. Les tableaux projetés sont des comparatifs entre les prestations actuelles et celles proposées par les compagnies. Le bureau, après un échange de vues auquel participe l'ensemble des membres présents, mandate le président et le trésorier général pour confirmer au cabinet MDS Conseil, le choix des compagnies retenues par domaine d'assurance.

Monsieur Michel Spindler tient à remercier tout particulièrement Monsieur Hubert Goetz pour sa connaissance des assurances et l'excellence du travail fourni.

Monsieur Christophe Sollner demande si ce système de contrat unique des assurances pour les trois établissements de la LGEF peut être appliqué aux neuf districts. Cela devrait engendrer une baisse du coût des assurances pour chaque centre de gestion.

Ordre du jour de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2017

Le secrétaire général présente l'ordre du jour de l'assemblée générale prévue le samedi 1^{er} juillet 2017 au domaine de l'Asnée à Villers les Nancy (54). Le bureau, après un échange de vues auquel participe l'ensemble des membres présents, valide la proposition suivante :

9 h 00 à 9 h 30 (Prise en compte des voix et remise des boîtiers de vote jusqu'à 10 heures)

Accueil des délégués munis de leur licence de dirigeant, vérification des pouvoirs, émargement.

9 h 30

Ouverture de l'assemblée générale par le président

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2017,

Présentation des modifications fédérales par M. Georges Ceccaldi, secrétaire général

Présentation des règlements généraux et sportifs par Monsieur Georges Ceccaldi, secrétaire général

Présentation du budget prévisionnel et du statut financier 2017-2018 par Monsieur Michel Spindler, trésorier général

Point de situation et perspectives des compétitions par M. Gérard Seitz,

Remise des médailles et des trophées

Intervention des personnalités

Clôture de l'assemblée générale

13 h 00 - Repas

Validation des clubs labellisés

Monsieur Patrice Grethen communique la liste des clubs nationaux retenus pour la validation ou la modification du label jeunes 2016-2017 (voir liste ci-dessous). Cette saison, tous les clubs fédéraux ayant répondu au cahier des charges ont obtenu la labellisation⁽¹⁾ et certains ont même modifié leur label⁽²⁾.

(1) **Territoire Alsace** : US Sarre Union (CFA), Illzach Modenheim (CFA 2), Biesheim ASC (CFA 2), SC Schiltigheim (CFA 2), FCSR Haguenau (CFA 2).

Territoire Champagne-Ardenne : CS Sedan Ardennes (CFA), Prix-lès-Mézières (CFA 2)

Territoire Lorraine : SA Epinal (National), AS Pagny-sur-Moselle (CFA 2), US Forbach (CFA 2), Sarreguemines FC (CFA 2), FC Lunéville (CFA 2).

(2) **Territoire Alsace** : FC Mulhouse (CFA – label Elite), St Louis Neuweg (CFA – label Elite), Strasbourg Vauban (CFA 2 – Label Excellence).

Territoire Lorraine : US Raon (CFA – Label Elite), COS Villers-lès-Nancy (DHR – label Elite), CS Homécourt (DHR, label Excellence), CA Boulay (DHR, label Excellence), FC Yutz (DHR, label Excellence).

Le bureau valide à l'unanimité cette liste qui devra être transmise avant le 15 mars 2017 à la LFA.

Pour les clubs évoluant à des niveaux inférieurs, Monsieur Bernard Gibaru propose qu'un label régional des écoles de football soit mis en place afin de récompenser et de faire connaître ces clubs qui effectuent un excellent travail toute la saison auprès des jeunes licenciés. Le bureau retient cette idée.

Informations administratives

- Demande de l'US Raon l'Etape pour une participation financière au tournoi « Vivre ensemble : le bureau regrette de ne pouvoir donner une suite favorable.
- Demande de la section féminine du CSO Amnéville beach soccer pour une aide financière suite à une participation à l'Eurowinners cup féminin du 27/05/17 au 04/06/17 au Portugal : le bureau regrette de ne pouvoir donner une suite favorable.
- Demande de l'UNSS Moselle pour une aide financière à l'organisation du championnat de France de futsal des lycées professionnels : le bureau regrette de ne pouvoir donner une suite favorable.
- Demande de M. Cyrille Burger pour intégrer le corps des délégués : la demande est transmise au groupe chargé de la mise en place des délégations pour suite à donner.

Divers

- Suite à une intervention de M. Gérard Cassegrain, le bureau décide que les dossiers FFA déposés l'an dernier par les anciennes ligues et rejetés dans un premier temps par la LFA doivent être représentés (par ordre de priorité).
- Monsieur Patrice Grethen fait part aux membres présents des axes de réflexion menés actuellement sur le futur fonctionnement de l'équipe technique régionale. Sont associés à ces travaux, les responsables des pôles et les conseillers départementaux en football d'animation. Les 27 et 28 avril, une réunion de tous les cadres techniques se déroulera à Champigneulle.
- Le 12 avril 2017, l'Amicale des éducateurs du Grand Est se réunira à Champigneulle.
- Monsieur Georges Ceccaldi souhaite que le bureau se positionne sur les demandes d'honorariat qui risquent d'arriver prochainement dans les trois établissements. Avant que les nouvelles directives soient écrites dans notre règlement intérieur, il y a lieu de tenir compte des habitudes des anciennes ligues.
- Dans le cadre de l'écriture du règlement intérieur, Monsieur Francis Willig est chargé de faire des propositions en vue de la création d'une commission régionale du bénévolat.
- Monsieur Francis Willig informe les membres présents que la LGEF accueillera une compétition U18 futsal interligues le samedi 15 avril 2017 à Pont-à-Mousson (54).

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier

Numéro 421 - vendredi 21 avril 2017

Directeur de publication : Albert Gemmrich - Président LGEF

Réalisation et mise en page : Hélène Stoky - LGEF

communication@lorraine.fff.fr